

Répertoire : vocabulaire

Abstrait : que l'on ne peut pas percevoir par les sens. Exemple : la liberté.

Antonymes : mots de sens contraire, de même nature grammaticale. Exemple : beau / laid.

Barbarisme : faute de langue consistant à utiliser un mot qui n'existe pas.

Champ lexical : ensemble des mots, des expressions qui se rapportent à un thème, à une notion. Exemple : champ lexical de la peur (peur, effroi, terreur, craintif, épouvanter...).

Champ sémantique : ensemble des sens que peut prendre un mot.

Composition : procédé qui consiste à former un mot nouveau à partir de plusieurs mots simples. Exemple : rouge-gorge.

Concret : qui existe dans la réalité ; que l'on peut percevoir par les sens. Exemple : un cheval.

Connotation : emploi particulier d'un mot ou d'une expression qui suggère des valeurs positives ou négatives. Exemple : « une rose » évoque la jeunesse, la féminité...

Contexte : Partie d'une phrase ou d'un texte qui permet de comprendre un autre mot, une autre phrase ou une autre partie du texte. (Exemple : définir un mot grâce au contexte).

Dénotation : sens premier d'un mot, tel qu'il est donné par le dictionnaire, sans porter de jugement de valeur.

Dérivation : procédé qui consiste à former des mots nouveaux en modifiant le radical (ajout de préfixes, de suffixes) Exemples : terre / terrain / souterrain / .

Etymologie : science qui étudie l'origine et l'évolution des mots. L'étymon de la plupart des mots français est d'origine latine. Exemple : « clé » vient de l'étymon latin « clavis ».

Homonymes : mots qui se prononcent, (et parfois s'écrivent) de la même façon, mais qui n'ont pas le même sens. Exemple : cou / coup / coût / coud

Lexique : ensemble des mots d'une langue, d'un groupe, d'un individu...

Mélioratif (laudatif) : qui porte un jugement positif.

Néologisme : mot nouveau introduit dans la langue (emprunt ou création).

Niveau de langue : façon de s'exprimer qui varie selon les relations qui unissent l'émetteur et le destinataire. (Niveau familier pour des relations proches, niveau

courant pour des relations sociales ordinaires, niveau soutenu ou littéraire pour des relations distantes).

Paronymes : mots dont la prononciation est proche, et qui ont parfois un sens voisin. Exemple : accident / incident.

Péjoratif (dépréciatif) : qui porte un jugement négatif.

Polysémie : caractère d'un mot qui a plusieurs sens (champ sémantique).

Préfixe : élément qui se place devant le radical d'un mot. Exemple : re-porter

Radical (racine) : partie commune à plusieurs mots de la même famille, qui ont une relation sémantique forte. Exemple : radical « -terr » dans terre / terrain / souterrain.

Réseau lexical : ensemble des mots, des expressions qui se rapportent à un thème, à une notion. Exemple : réseau lexical de la peur (peur, effroi, terreur, craintif, épouvanter...).

Sens figuré : sens dérivé du sens premier, souvent imagé ; parfois employé dans une expression. Exemple : la clé de l'énigme.

Sens propre : sens premier du mot, souvent étymologique ; sens le plus fréquent. Exemple : la clé de la serrure.

Sens spécialisé : sens technique, qui appartient à un domaine de connaissance précis ; sens parfois archaïque, vieilli. Exemple : clé de sol (vocabulaire de la musique).

Suffixe : élément qui se place après le radical d'un mot. Exemple : port-able. Le suffixe détermine la classe grammaticale du mot (verbe, nom, adjectif, adverbe).

Synonymes : mots de sens voisin, de même nature grammaticale. Exemple : ami / camarade.